

## Chapitre 2

### **L'enseignement universitaire est-il démocratique ?**

Dieudonné LECLERCQ, André BEGUIN, Anne-Marie DE KERCHOVE, Jean-Paul LAMBERT et Pierre PESTIEAU

<b>A.</b>	<b>COMMENT EVOLUE LE DÉFICIT DÉMOCRATIQUE DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ?</b>	<b>3</b>
<b>B.</b>	<b>LE PARCOURS DANS LE SECONDAIRE EST-IL LIE AU PARCOURS UNIVERSITAIRE ?</b>	<b>13</b>
<b>C.</b>	<b>LE PARCOURS ANTERIEUR DANS LE SUPERIEUR ... ET LA SUITE</b>	<b>16</b>

## INTRODUCTION

*“ On peut définir un enseignement démocratique comme celui qui donne à chaque individu les mêmes chances d'accès et de réussite, indépendamment de son origine sociale. Cette égalité de chance n'est cependant pas absolue ; elle sous-entend au départ des dispositions intellectuelles identiques. ” ( DONNI et PESTIEAU, 1995, 415).*

La problématique de la démocratisation des études universitaires est fort complexe. Un “ déficit démocratique ” peut se mesurer à divers niveaux parmi lesquels on peut distinguer l'accès, le confort (ex. : disposer ou non d'un ordinateur et d'une imprimante à la maison), l'abandon, la réussite, la réorientation, l'obtention d'un diplôme et la poursuite d'études complémentaires (post-graduat, doctorat, etc.).

Il ne sera pas possible d'aborder tous ces points, souvent faute de disposer de données quantitatives originales. Nous nous contenterons donc d'éclairer certains d'entre eux en nous attachant particulièrement à la Communauté française de Belgique. Des références de pays ou communautés voisin(e)s seront parfois fournies.

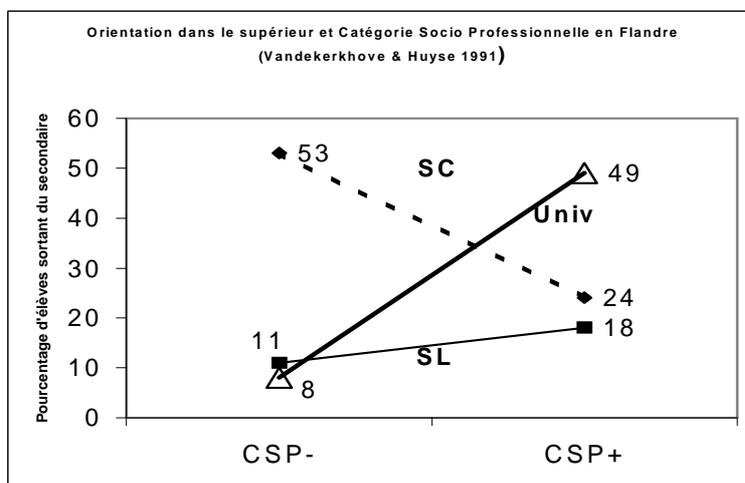
Nous n'ignorons pas que la problématique de la démocratisation renvoie aussi à des contenus plus subjectifs et plus subtils, qui ne se laissent appréhender qu'au travers d'indicateurs relatifs aux pratiques sociales et culturelles qui différencient les étudiants selon leur milieu d'origine. Ce sont notamment ces pratiques qui influencent le parcours universitaire et se retrouvent synthétisées dans la variable “ origine sociale ” ou “ catégorie socio-professionnelle ”.

## A. COMMENT EVOLUE LE DÉFICIT DÉMOCRATIQUE DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ?

### 1. Accès et origine sociale

- a) *En 30 ans, l'Université française a commencé à s'ouvrir aux classes sociales moins favorisées.* C'est ainsi que nous résumons l'observation de ROULIN-LEFEVRE et ESQUIEU (1992) qui concluent à une "réelle ouverture de l'université française" puisqu'en 1960, les enfants d'ouvriers allaient 40 fois moins à l'université que les enfants de cadres contre 6 fois moins en 1990. Le déficit démocratique à l'accès n'en reste pas moins gigantesque puisqu'un facteur d'amélioration débouche encore sur un facteur 6 de déficit.
- b) *En Flandre, on observe une interaction entre choix de filière et origine sociale.* VANDEKERKHOVE et HUYSE (1991) soulignent qu'en Flandre les étudiants sortant du secondaire se dirigent vers le SC (Supérieur Court), le SL (Supérieur Long) et l'Université selon les proportions respectives de 53, 11 et 8% dans la catégorie socio-professionnelle (CSP) la moins élevée<sup>1</sup> et de 24, 18 et 49% dans la catégorie la plus élevée.

En statistique, CRONBACH et SNOW (1977, 3) parlent d'"interaction" quand des situations "indépendantes" comme différentes filières possibles (SC, SL ou Université), font l'objet de comportements différents (ex : le pourcentage d'orientation) selon les types de personne (ici les CSP- : 53, 11 et 8) et (ex : les CSP+ : 24, 18 et 49).



L'interaction s'observe graphiquement au non parallélisme des droites. Nous sommes même ici en présence de deux types d'interaction.

- La première est une **interaction simple** : les deux droites ne se croisent pas. C'est le cas pour l'appartenance à l'une des deux catégories professionnelles (CSP- et CSP+), qui a un effet différentiel sur l'orientation entre SC et SL uniquement quand on est CSP-, mais pas quand on est CSP+.

<sup>1</sup> (de leur échelle socio-économique à 6 niveaux). Nous désignerons par CSP+ les 3 catégories supérieures de cette échelle et CSP- les 3 catégories inférieures.

- La seconde est une **interaction croisée** : les deux droites se croisent. L'orientation vers l'Université par rapport au SC est beaucoup plus forte quand on est CSP+ et c'est l'inverse quand on est CSP-.

*Après les 30 glorieuses, peu de différence en Flandre* Une rupture économique mondiale s'est produite en 1973. A-t-elle modifié les évolutions ci-dessus ? DELEECK et STORMS (1989) comparent, en Flandre toujours, l'évolution entre 1976 et 1985 de la proportion dans chaque filière d'étudiants dont les parents se situent dans les deux déciles supérieurs de revenus. Ils constatent respectivement 38 et 37% (statu quo) pour le Supérieur Non Universitaire et 49 et 53% pour l'Université. Peu d'évolution donc pendant les "20 douloureuses".

## 2. Réussite et origine sociale

- a) *A deux décennies de distance, à l'UCL, une évolution négative.* BEGUIN (1991) a étudié l'évolution de 1968 à 1990 des inscriptions des étudiants belges primants en 1<sup>re</sup> candidature à l'UCL selon le milieu d'origine et conclut que "... le recrutement de l'UCL n'aurait que peu évolué en 23 ans et ..., à la limite, l'UCL aurait vu se renforcer son caractère sélectif<sup>2</sup> (22)". En 1990, le rapport entre les étudiants d'origine élevée et ceux d'origine modeste s'accroît par rapport à 1968, mais surtout après sélection : il passe à près de 4 pour 1 alors qu'il était au départ inférieur à 2 pour 1.

La suppression de la question de l'origine socio-économique sur les bulletins d'inscription universitaire en Communauté française de Belgique ne permet plus d'étudier l'évolution du phénomène. Nous souhaitons vivement que cette question soit réintroduite : c'est un enjeu démocratique.

BEGUIN (1991, 23) commente : "... on peut observer, d'entrée de jeu, un double effet du milieu d'origine sur la réussite. De fait, les étudiants d'origine sociale élevée enregistrent une probabilité de réussite de l'ordre de près de 54 % - alors que le score moyen s'élève à 45,6 % - contre seulement 32,3 % pour les étudiants d'origine modeste. Cet effet de l'origine se retrouve ensuite dans les scores de réussite examinés selon les facultés : ainsi note-t-on que, systématiquement, bien qu'avec une amplitude différente, les étudiants des milieux populaires se retrouvent, face aux autres étudiants, en position défavorable par rapport à la réussite." Il conclut (23) : " Comparée à la situation enregistrée en 1967-68, cette situation [1990] constitue un recul puisque les seules différences qui s'observaient à l'époque, selon le milieu d'origine, concernaient des variations entre facultés, avec, en fin de compte, une compensation globale puisque les taux généraux de réussite ne faisaient apparaître aucune différence selon l'origine sociale."

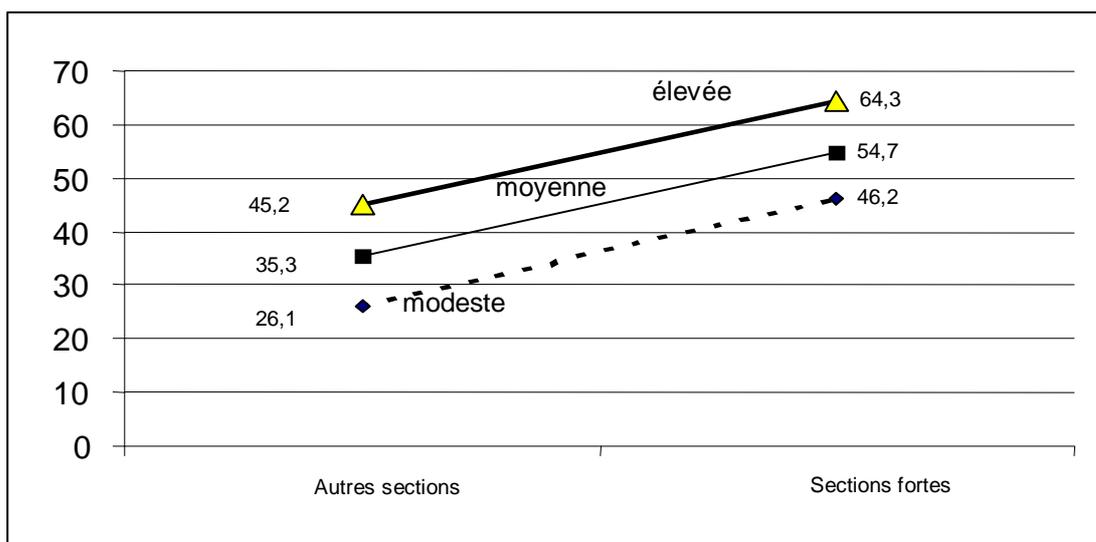
<sup>2</sup> Ces informations doivent toutefois être manipulées avec beaucoup de prudence. Ces deux dernières décennies, la structure de la population active a évolué, entraînant notamment la diminution du secteur secondaire et la poussée des métiers du secteur tertiaire. Les quelque 20 % d'étudiants issus de milieux modestes sont donc à rapprocher, en 1989, d'une population globale dont au moins une composante, la population ouvrière, est en diminution constante. D'autre part, la codification des données, bien qu'assurée par le même service au cours du temps, a connu des adaptations quant aux modes de collecte et de traitement de l'information. Enfin, la consigne de prudence tient à la nature même de la classification en trois grandes catégories sociales, qui repose sur une simple nomenclature des professions des parents, telles que déclarées par les étudiants.

**b) Réussite en 1<sup>re</sup> année selon l'origine sociale et l'orientation dans l'enseignement secondaire**

Pour l'année académique 1989-90 à l'UCL, BEGUIN (1991, 24) observe les taux de réussite suivants :

Orientation dans le secondaire	Origine sociale			Total
	modeste	moyenne	élevée	
Section "forte"	46,2 %	54,7 %	64,3 %	57,6 %
"Autre" section	26,1 %	35,3 %	45,2 %	36,9 %
<b>Total</b>	<b>32,3 %</b>	<b>43,3 %</b>	<b>53,9 %</b>	<b>45,4 %</b>

Il commente : "... l'influence du choix des options dans l'enseignement secondaire est sensiblement contrecarrée par le facteur social. ... entre les deux catégories sociales extrêmes issues tant du rénové "fort" que du rénové "autre", il y a une probabilité de réussite plus faible d'environ 20 points en défaveur des étudiants d'origine modeste". Si l'on joint les valeurs correspondantes dans les deux types de sections (fortes et autres) par des obliques, et ce pour chaque niveau social, le parallélisme qui apparaît met nettement en évidence l'influence séparée, donc additive, des deux types de facteurs :



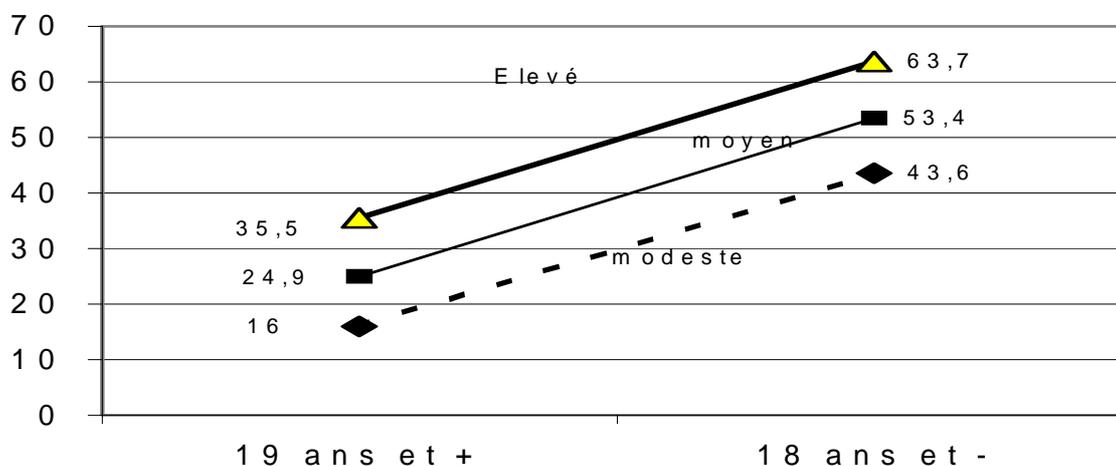
On constate en effet une absence totale d'interaction : les droites sont parallèles. Cela signifie que l'origine sociale favorise dans tous les cas (que cela soit dans les sections fortes ou autres), et de la même façon, les chances de réussite. Ce décalage systématique est tel qu'en moyenne, les étudiants des sections fortes dans le secondaire, mais d'origine modeste ont des chances (de réussite) seulement équivalentes aux étudiants issus de sections autres " mais d'origine sociale élevée.

*c) Réussite en Ire année, selon l'origine sociale et l'âge d'accès à l'Université*

"En 1967, 58,1 % des étudiants accédaient à l'université à l'âge attendu, soit à 18 ans ou moins. Ce pourcentage s'élève à 63,3 % en 1989" ( BEGUIN, 22). Cette évolution est réjouissante, même si on serait en droit d'attendre mieux ". BEGUIN (1991, 24) observe pour 1990 les taux suivants de réussite :

Milieu social Age	Origine			Total
	modeste	moyenne	Elevée	
18 ans et -	43,6 %	53,4 %	63,7 %	56,0 %
19 ans et +	16,0 %	24,9 %	35,5 %	27,2 %
<b>Total</b>	<b>32,3 %</b>	<b>43,3 %</b>	<b>53,9 %</b>	<b>45,4 %</b>

"... ici encore, le milieu d'origine renforce, en défaveur des étudiants d'origine modeste, le handicap que constitue un retard à l'accès à l'université." (BEGUIN, 1991, 24)

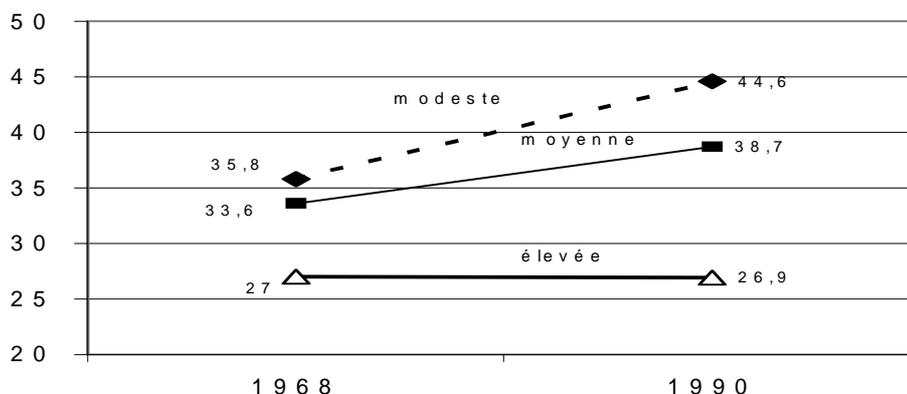


On constatera l'ampleur de la différence entre les deux groupes d'âge : environ 28 %.

### 3. Abandon et origine sociale

"... l'abandon [en cours ou au terme de la 1<sup>re</sup> candidature] ne frappe pas indistinctement tous les étudiants, quelle que soit leur origine sociale. Examiné au travers du temps, le phénomène d'abandon s'est légèrement aggravé en 20 ans, à la fois de par son importance et par l'accumulation de ses effets auprès des étudiants issus de milieux modestes. Il s'est aggravé aussi pour les garçons et les étudiants qui ont accédé plus tardivement aux études supérieures (voir les 3 tableaux ci-après)" (BEGUIN, 1991, 25).

Pourcentages d'abandons	Année 1968	Année 1990
Origine sociale modeste	35,8 %	44,6 %
Origine sociale moyenne	33,6 %	38,7 %
Origine sociale élevée	27,0 %	26,9 %
Garçons	23,2 %	32,1 %
Filles	48,6 %	43,4 %
18 ans et +	28,4 %	31,2 %
19 ans et -	29,5 %	45,2 %
<b>Score moyen</b>	<b>31,9 %</b>	<b>37,0 %</b>



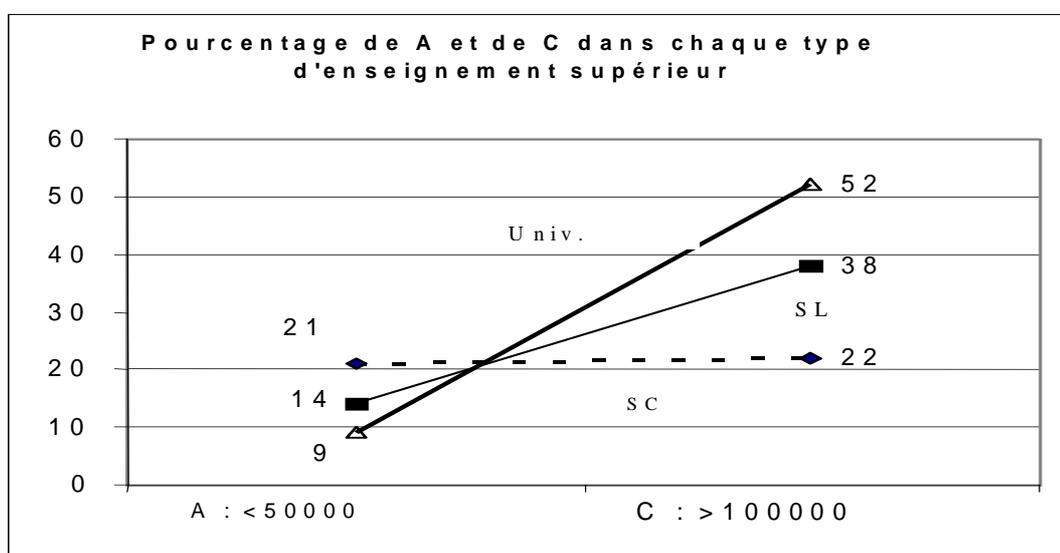
Le recrutement universitaire est toujours bien corrélé à l'origine sociale des étudiants, qui exerce une influence nette sur la réussite et sur la probabilité d'abandonner les études en cas d'échec. D'autre part, les étudiants qui accèdent à l'université ont un passé scolaire qui, lui aussi, est en partie déterminé par leur milieu et exerce à son tour un effet sur la réussite et l'abandon. Finalement, ce dernier point est important parce qu'il permet de rappeler le lien qui existe entre l'enseignement secondaire et l'université. (BEGUIN, 1991, 26).

Les hypothèses ci-dessus seront utilement confrontées à la récente synthèse des travaux du Centre de Recherche en Economie Publique et en Economie de la Population (CREPP-ULG), intitulée " *Peut-on parler de démocratisation de l'enseignement supérieur?* ", de DONNI et PESTIEAU (1995). Les auteurs analysent le concept de démocratisation sous trois angles : (1) l'accès, (2) le coût, (3) l'incidence fiscale nette. Nous serons amenés à évoquer ces travaux dans les sections qui suivent.

#### 4. Choix du type d'Enseignement Supérieur et origine sociale

DONNI et PESTIEAU (1995) basent leur réflexion sur l'enquête *Panel des ménages belges* (PSBH, 1992) et l'enquête CREPP-1993-95. Il en ressort qu'alors que dans la population les ouvriers représentent 30% et les professions libérales et cadres 15%, leurs taux d'inscriptions respectifs dans le SC, SL et l'universitaire sont de 24, 15, 7% pour les premiers et 13, 25, 27% pour les seconds.

Si on classe les ménages en 3 catégories de revenus mensuels nets (A : <50000 BEF, C : >100000 et B entre les deux), alors que les A représentent 32% des ménages et C 29%, ces deux catégories constituent respectivement 21, 14 et 9% et 22, 38 et 52% des trois types d'enseignement supérieur.



Interaction flagrante : les étudiants dont les parents ont des revenus modestes fréquentent plutôt le Supérieur Court SC (21 %) dont ils représentent un cinquième (contre moins d'un dixième des universitaires), alors que ceux dont les parents ont des revenus élevés vont massivement à l'université (52 %). Cela fait dire à DONNI et PESTIEAU (1995, 419) que  
 “ *L'enseignement de type court est socialement plus accessible* ”

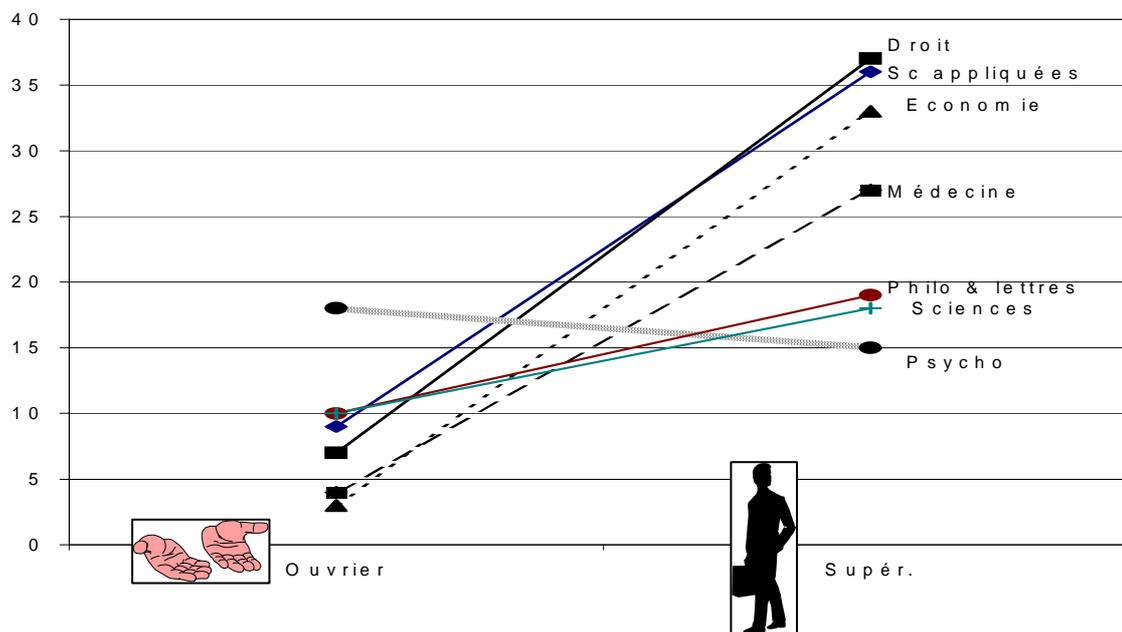
## 5. Choix d'une orientation universitaire et origine sociale

“ On notait en 1967 un choix d'études influencé par le milieu d'origine. Ainsi, par exemple, les Facultés de Droit ou de Médecine, avaient un recrutement plus élitiste que d'autres. A la seule exception notable des Sciences appliquées qui restent socialement sélectives, de telles différences ont pratiquement disparu aujourd'hui" (BEGUIN, 1991, 22).

Quand ils prennent pour critères d'une part le type de profession et d'autre part le type de revenu du père des étudiants de chaque faculté universitaire, DONNI et PESTIEAU (1995) ne font pas<sup>3</sup> des observations différentes :

Sur 100 Es en	Revenus			Sur 100 Es en	Profession du père		
	< 50.000	>100.000	Rapport		Ouvrier	Supér.	S/O
Sc Appl.	13	45	3,5	Sc Appl.	9	36	4,0
Droit	6	51	8,5	Droit	7	37	5,3
Economie	6	67	11,2	Economie	3	33	11,0
Médecine	7	54	7,7	Médecine	4	27	6,8
Psycho	7	48	6,9	Psycho	18	15	0,8
Philo et lettres	12	36	3,0	Philo et lettres	10	19	1,9
Sciences	11	47	4,3	Sciences	10	18	1,8

Pourcentage d'étudiants de deux origines dans les diverses sections



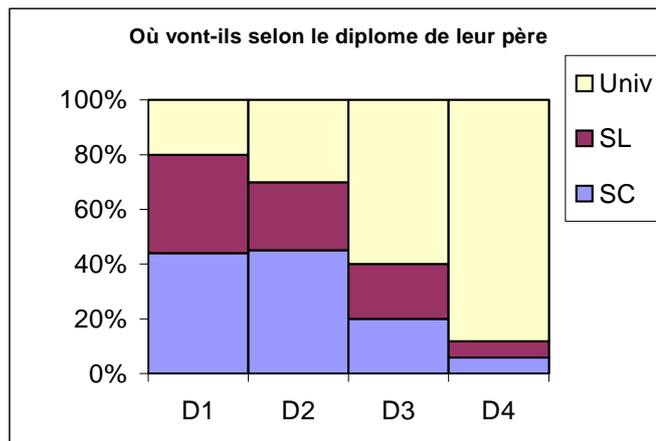
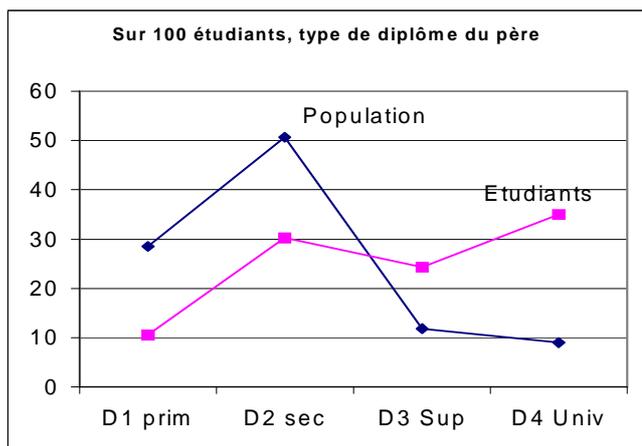
<sup>3</sup> Il faut rappeler que les comparaisons entre études doivent être faites avec prudence. Les années et les institutions couvertes varient de l'une à l'autre.

## 6. Inscription dans l'enseignement supérieur et diplôme du père

Dans leur article “ *Le libre accès à l'enseignement supérieur en Communauté française* ”, de KERCHOVE et LAMBERT (1996) présentent les résultats d'une enquête du CEREC (le Centre de Recherche en Economie des Facultés Universitaires Saint-Louis), menée sur 518 étudiants de diverses orientations d'études de l'enseignement supérieur, en 2e année, c'est-à-dire en voie de réussite, puisqu'ayant franchi (avec ou sans échec, redoublement ou réorientation) le cap redoutable de la première année.

Ces auteurs distinguent 4 niveaux de diplômes :		Proportion de la population masculine de 40 à 60 ans	Proportion d'étudiants de l'enseignement supérieur dont le père a ce diplôme
D1	aucun ou ens. primaire	28,5	10,5
D2	ens. secondaire	50,7	30,2
D3	ens. supérieur non universitaire	11,8	24,3
D4	universitaire	9	35
		100	100

Le tableau ci-dessus permet d'apprécier la sous-représentation des étudiants de l'enseignement supérieur dont les pères ont un diplôme D1 ou D2 et la sur-représentation des deux autres catégories (graphique ).



A l'intérieur de la catégorie "enseignement supérieur", la ventilation entre les trois types est aussi liée au diplôme du père (graphique) :

Diplôme du père		Supérieur Court	Supérieur Long	Univ	
D1	aucun ou ens. primaire	44	36	20	100
D2	ens. secondaire	45	25	30	100
D3	ens. supérieur non universitaire	20	20	60	100
D4	Ens. universitaire	6	6	88	100

## 7. Origine sociale, indépendance financière et temps d'étude

de KERCHOVE et LAMBERT (1996) rappellent que bénéficient d'une **bourse** (cumulée avec une réduction de minerval) 53,6% des enfants de familles à revenus faibles et 4,6% des enfants de familles à revenus élevés (voir tableau ci-dessous), la moyenne générale étant de 19,2%.

	Revenus des parents	
	<50000 FB	>100000 FB
Reçoivent une bourse	53,6%	4,6%

Ces deux auteurs ont interrogé les étudiants sur leur " **degré d'indépendance financière** " par rapport à leurs parents (0= dépendance totale, 1= dépendance partielle, et 2 = indépendance totale).

	Revenus des parents	
	<50000 FB	>100000 FB
Loisirs	1,31	0,93
Habillement	0,99	0,44
Transport	0,68	0,37
Matériel d'étude	0,75	0,21
Nourriture	0,44	0,23
Logement	0,26	0,07
Minerval	0,56	0,05

Pour les deux types de famille, c'est dans les dépenses " variables " que les étudiants sont les plus indépendants : loisirs : 1,31 et 0,93 et habillement : 0,99 et 0,44. Pour les dépenses " incompressibles ", ils sont beaucoup plus dépendants et ce d'autant plus que les revenus de la famille sont élevés.

Pour de KERCHOVE et LAMBERT (1996, 458), ces observations suggèrent que les étudiants issus de familles à revenus modestes doivent, plus que les autres, pourvoir à leurs besoins par leurs propres moyens en ayant recours à des jobs d'étudiants, un travail régulier à temps partiel, etc.

Ce temps consacré à un travail rémunéré distraie du temps que l'étudiant peut consacrer à l'étude et constitue un handicap supplémentaire au regard de l'objectif de "chances égales pour tous".

## 8. Différences de confort pédagogique

En 1998, des évaluations formatives via le web<sup>4</sup> ont été proposées aux étudiants de première candidature en psychologie et sciences de l'éducation de l'Université de Liège pour un cours. Dans ce cadre, une enquête a été menée par questionnaire écrit sur la disponibilité d'un ordinateur à la maison et sur l'utilisation des ordinateurs mis à la disposition des étudiants par l'Université (GILLES, 1998).

Sur les 150 étudiants présents, 102 ont déclaré disposer d'un ordinateur à la maison, soit 68 % des étudiants ; 62 % de ces derniers utilisent aussi les salles informatiques de l'Université, soit un pourcentage plus élevé que pour ceux qui n'en possèdent pas à la maison. Il est frappant de constater que la disposition de facilités à domicile est liée à une plus grande utilisation des installations collectives.

Les étudiants ont aussi été interrogés sur la façon dont ils préféreraient recevoir les résultats de leurs évaluations formatives. Parmi ceux qui ont répondu à cette question (81), la majorité (soit 68 %) préfèrent le courrier électronique, les autres préfèrent la consultation d'une page web (soit 23 %) ou les valises (soit 7 %).

Si l'utilisation des ordinateurs se généralise, il est prématuré de considérer que tous les étudiants en disposent, ou tout au moins qu'ils savent s'en servir.

---

<sup>4</sup> Logiciel WEBQUIZ de J.-L. GILLES.

## B. LE PARCOURS DANS LE SECONDAIRE EST-IL LIÉ AU PARCOURS UNIVERSITAIRE ?

### 1. Revenu familial, Le redoublement dans le secondaire et dans le supérieur :

DONNI et PESTIEAU (1995) obtiennent les tableaux suivants :

% qui a redoublé	Ens. Sup. Court		(1)	Ens. Sup. Long		(2)	Université		(3)
	A	C		A	C		A	C	
dans le secondaire	65	61		29	21		30	22	
dans le supérieur antérieur	28	35	(4)	14	13		7	7	
dans les études actuelles	38	21		69	56		52	37	

(N.B. : A = Revenu familial < 50.000 FB par mois et C = > 100.000 FB par mois.

Les auteurs attirent l'attention sur une série de biais d'échantillonnage (beaucoup d'étudiants ayant redoublé ont quitté leur échantillon), qui peuvent dès lors rendre leurs données moins extrapolables à la population.

Ils commentent leurs résultats comme suit :

“ Même si on sait que la Belgique détient un record en matière de redoublement, on ne cesse d'être étonnés par le pourcentage d'étudiants ayant redoublé, que ce soit dans le secondaire, dans leurs études actuelles ou dans d'autres études supérieures ”(422).

Constatons que

- (1) la proportion de redoublement dans le secondaire n'est pas très différente entre les niveaux de revenus pour les étudiants qui se sont engagés dans le Supérieur Court ;
- (2) mais la proportion de redoublement est plus différente pour ceux du Supérieur Long et de l'Université.
- (3) dans l'Universitaire, le redoublement est plus fréquent chez les étudiants issus de familles à revenus modestes.
- (4) dans le Supérieur Court, les redoublements dans les études supérieures antérieures aux actuelles sont plus fréquents pour les étudiants issus de familles à revenus élevés. Ceci fait dire aux auteurs que : “ Plus la famille est aisée, plus il est courant de passer d'un type d'étude à l'autre ” (422).

### 2. Diplôme du père, nombre d'échecs dans l'enseignement secondaire, choix du type d'enseignement supérieur

de KERCHOVE et LAMBERT (1996, 462) notent que le nombre d'échecs est très lié au Diplôme du père<sup>5</sup>. Pour de KERCHOVE et LAMBERT, la proportion des fils de diplômés D1 et D2 n'ayant pas redoublé dans le secondaire est de 59%, mais de 75 % pour les D3 et D4.

<sup>5</sup> D1= aucun ou enseignement primaire  
D2 = enseignement secondaire  
D3 = enseignement supérieur non universitaire  
D4 = enseignement universitaire

Le nombre d'échecs dans le secondaire est aussi lié au choix du type d'enseignement supérieur. de KERCHOVE et LAMBERT (1996) ont répertorié, parmi les étudiants de leur échantillon qui n'avaient eu aucun échec dans le secondaire, le pourcentage qui se retrouvait dans chacun des trois types d'enseignement supérieur :

	Pourcentage dans chaque filière			Total
	Sup. Court	Sup. Long	Université	
Pas de Redoublement dans le secondaire	22	17	61	100
Redoublement dans le secondaire	40	10	50	100

Ils constatent à nouveau une sur-représentativité à l'Université des étudiants qui n'ont pas redoublé au cours de leurs études secondaires.

Dès lors, parmi les étudiants (de cet échantillon) issus du secondaire général et qui n'y avaient pas connu d'échec, le type d'enseignement supérieur entamé " avec fruit " est fortement lié à l'appartenance aux groupes D1 et D2 ou D3 et D4 est très liée. Un exemple : 72 % de ces étudiants se dirigent vers l'enseignement universitaire lorsque leur père est diplômé de l'enseignement supérieur<sup>6</sup>

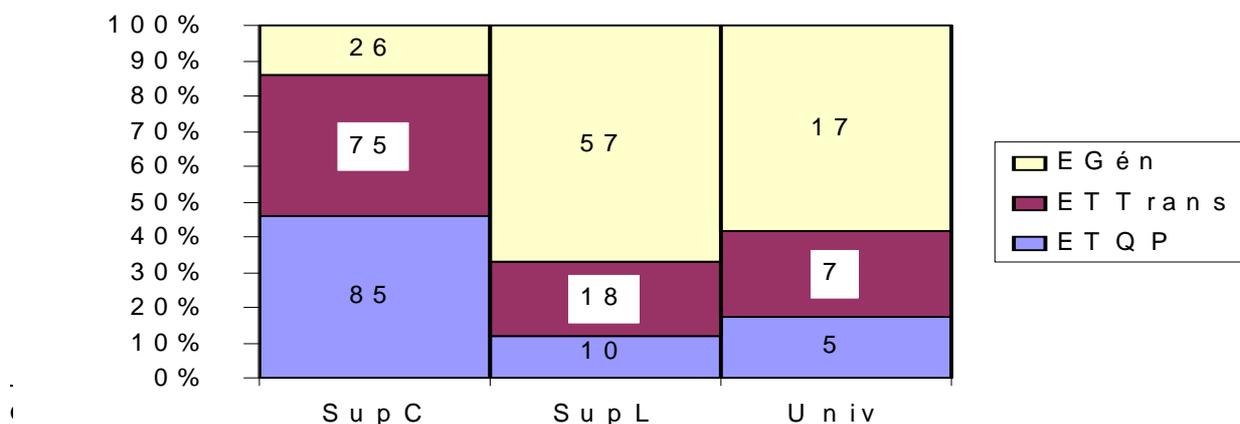
### 3. Filières empruntées dans l'enseignement secondaire et choix du type d'enseignement supérieur

Dans le Tableau de bord de l'enseignement (n°1, 1996), de KERCHOVE et LAMBERT (1996) relèvent que la répartition entre filières suivies dans le secondaire est, dans la population totale de dernière année secondaire :

- 11,2% Ens Technique de Qualification et Professionnel (ETQP) ;
- 33,3% Ens. Technique de Transition (ETTrans) ;
- 55,5% Ens. Général (EGén).

L'échantillon de de KERCHOVE et LAMBERT sur des étudiants ayant réussi leur première année de l'enseignement supérieur (voir section 1.6 ci-avant) a une répartition plus asymétrique encore que la population générale de fin de secondaire

Popu- lation	Echan- - tillon		Sup C	Sup L	Univ	Total
11,2	9,7	ETQP	85	10	5	100
33,3	5,6	ETTrans	75	18	7	100
55,5	84,7	EGén	26	57	17	100
100	100					



Les auteurs constatent une nette sur-représentation à l'université et dans l'enseignement supérieur long des étudiants issus de l'enseignement secondaire général. De même, les étudiants issus de l'enseignement technique de qualification et professionnel qui s'inscrivent dans l'enseignement supérieur font à une écrasante majorité (85 %) dans le supérieur de type court.

#### 4) Volume horaire suivi en mathématiques dans l'enseignement secondaire et choix du type d'enseignement supérieur

Cette information a été recueillie auprès des étudiants de deuxième année du supérieur dans l'enquête de de KERCHOVE et LAMBERT (1996). Les auteurs appellent " programme fort " plus de 5h/semaine, les autres étudiants étant réputés avoir suivi un programme " faible ".

Dans leur échantillon, les étudiants ayant suivi les deux types de programmes se répartissent comme suit dans les trois types d'enseignement supérieur :

	Pourcentage dans chaque filière			Total
	Sup. Court	Sup. Long	Université	
Programme fort en math	11	25	64	100
Programme faible en math	39	7	54	100

Par ailleurs, les auteurs considèrent que le choix, par l'étudiant, d'un programme " fort " en mathématiques à l'issue du secondaire est un indicateur des aptitudes générales de l'étudiant à aborder " avec fruit " l'université, c'est-à-dire la forme d'enseignement supérieur qui privilégie davantage la démarche théorique.

Au terme de leur études, DONNI et PESTIEAU (1995, 426) remarquaient :

" ...la démocratisation de l'enseignement supérieur et surtout universitaire n'est toujours qu'un voeu pieux ... " C'est dans le secondaire que les options " non démocratiques " sont prises ... C'est donc en amont qu'il faut opérer des réformes. "

de KERCHOVE et LAMBERT (1996) concluent la leur comme suit :

" C'est dès le secondaire, au travers des filières empruntées, des échecs essayés ou, plus insidieusement, des options choisies, que pèsent les déterminismes socio-culturels qui conditionnent profondément la réalité d'un " libre accès " à l'enseignement supérieur "

Ils poursuivent :

Encore faudrait-il que l'enseignement supérieur soit organisé de manière telle que les handicaps socio-culturels de départ ne s'y révèlent pas absolument déterminants.

Faute d'une organisation de l'enseignement supérieur qui garantirait à chacun une chance réelle de trouver la voie qui lui convienne ... l'objectif d'équité mais également l'objectif d'efficacité seraient remis en question. L'efficacité commande en effet que les plus doués, quels que soient les handicaps socio-culturels de départ, puissent accéder avec fruit aux études supérieures qui correspondent à leurs aspirations et à leurs talents. "

Tout l'ouvrage qui suit portera sur les efforts pédagogiques que l'université elle-même peut et doit faire, et qu'elle fait déjà mais souvent de façon trop isolée ou limitée, pour apporter SA contribution à la démocratisation des études.

### C. LE PARCOURS ANTERIEUR DANS LE SUPERIEUR ... ET LA SUITE

Quel rôle jouent le Doublement et la Réorientation ? de KERCHOVE et LAMBERT (1996, 463) en donnent une idée par le tableau suivant qui présente pour chaque type d'enseignement (Sup. Court, Sup. Long, Université) la proportion, en deuxième année, de ses étudiants Réorientés, Doublants et Primants.

Parcours antérieur dans l'ens. Sup.	Etudes supérieures actuelles			Moyenne
	Sup. Court	Sup. Long	Université	
Echec puis réorientation	53%	21%	12%	27%
Echec sans réorientation (Doublants)	18%	41%	30%	28%
Pas d'échec (Primants)	29%	38%	58%	45%
Total	100%	100%	100%	100%

Pour les auteurs, cet examen aboutit au constat suivant :

55 % des étudiants se trouvant en 2e année de l'enseignement supérieur engagés donc, une fois passé le barrage de la 1re année, dans un parcours " en voie de réussite " - ont déjà connu l'échec durant leurs études supérieures. Près de la moitié de ces étudiants se sont réorientés suite à un premier échec.

Voici comment se sont **réorientés** les étudiants :

- du Sup. Court : à 91% vers le Court, à 3% vers le Long et à 6% vers l'Université
- du Sup. Long : à 68% vers le Court, à 8% vers le Long et à 24% vers l'Université
- de l'Université : à 51% vers le Court, à 19% vers le Long et à 30% vers l'Université

DAL et DUPIERREUX (1996) constatent qu'en première année du supérieur non universitaire, le taux de réussite des " réorientés " venus de l'université (59%) est supérieur à la moyenne (46%) et que leur taux d'abandon (20%) est inférieur à la moyenne (26%). Les réorientés au sein même de l'enseignement supérieur non universitaire réussissent eux aussi mieux (53%) que la moyenne.

"D'une enquête rapide menée il y a une dizaine d'années auprès des étudiants qui avaient quitté prématurément l'université, il ressort qu'après leur départ de l'UCL ces étudiants se sont massivement inscrits dans l'enseignement supérieur non universitaire (pour 81,6 % de ceux qui ont repris des études), cela souvent dans des orientations d'études proches de celles choisies à l'UCL et avec un taux de réussite assez élevé (81,3 %)." (BEGUIN, 1991, 26).

de KERCHOVE et LAMBERT (1996, 466) remarquent dès lors :

*" La vue selon laquelle l'inscription, non suivie de réussite, à l'université est à considérer comme un échec (pour l'étudiant et pour le système) est donc beaucoup trop réductrice : dans la plupart des cas, il s'agit d'une simple étape d'un parcours promis à la réussite. L'année échouée n'est donc nullement une année " perdue " .*

La valorisation d'une ou deux année(s) passée(s) à l'université peut aussi se faire dans le supérieur non universitaire, ce qui fait dire au Recteur de l'ULB, J.-L. VAN HERWEGEN, s'inspirant des données de DAL et DEPIERREUX (1996) que 72 % des étudiants de première candidature obtiendront un jour (en moyenne avec une année de redoublement) un diplôme de l'enseignement supérieur.

Les conclusions générales de de KERCHOVE et LAMBERT (1996, 465) sont les suivantes :

- (1) Toute mesure radicale (telle que le *numerus clausus* ou l'examen d'entrée) ne ferait que consacrer les handicaps socio-culturels de départ.
- (2) La limitation des possibilités de redoublement et de réorientation apparaît. ... légitime lorsqu'elle vise les abus flagrants concernant les étudiants que l'on autoriserait à " trisser " ou " quadrisser " sans réel espoir de les voir réussir. Les statistiques disponibles suggèrent que l'importance de tels " abus " ne doit pas être surestimée <sup>7</sup>
- (3) La limitation des possibilités de réorientation toucherait surtout les étudiants de l'enseignement supérieur court et, dans une moindre mesure, ceux du supérieur long.
- (4) La limitation des possibilités de redoublement pénaliserait surtout les étudiants de l'enseignement supérieur long et, dans une moindre mesure, ceux de l'université.
- (5) La limitation des possibilités de redoublement et de réorientation pénaliserait davantage les étudiants issus d'un milieu socio-culturel plus modeste (voir point 1.2). Les étudiants abordent l'enseignement supérieur avec des chances très inégales selon leur capital socio-culturel de départ... Une certaine période d'adaptation et d'orientation à l'entrée de l'enseignement supérieur apparaît donc nécessaire pour une partie importante des étudiants sous peine d'accentuer encore l'" écrémage social " et de réduire l'efficacité du système global en termes d'allocation optimale selon les aptitudes de chacun.
- (6) Un renforcement des conditions d'accueil (évaluation, remédiation, préparation à une réorientation) en 1<sup>re</sup> année peut être considéré comme un " investissement " hautement rentable pour la collectivité (*cf.* LAMBERT, 1993).
- (7) Les stratégies de réorientation apparaissent " efficaces<sup>8</sup> " car elles mènent à des taux d'abandons réduits et des taux de réussite augmentés.
- (8) Notre système d'enseignement supérieur apparaît comme un système diversifié qui permet (moyennant, pour la plupart des jeunes, une inévitable période d'adaptation et d'orientation à l'entrée) à tout étudiant qui en manifeste les capacités, d'aboutir à un diplôme correspondant à ses aspirations et à ses aptitudes.

<sup>7</sup> Ainsi selon DAL et DUPIERREUX (1996) la proportion des étudiants de première année de l'Enseignement Supérieur non universitaire qui quadrissent (ou plus) ne dépasse pas 4,5% de l'ensemble.

<sup>8</sup> Non démontré dans leur article, mais aussi observé par DELHAXHE (1998).

## Conclusion

Se ralliant aux analyses qui précèdent, le groupe de travail “ Réussite ” du CIUF (LECLERCQ *et al.*, 1997) considère, dans le débat actuel sur les limitations à l’entrée et au doublement, que

- une partie des dés ont déjà été jetés par l’origine socio-économique familiale et par le cursus du secondaire.
- la responsabilité des étudiants en est atténuée dans la mesure où une part importante de leur parcours leur a échappé. En outre, même leurs choix libres, étaient des choix faits alors qu’ils étaient mineurs.
- Il importe que l’université permette à des citoyens désormais majeurs de compenser le poids du passé, même au prix de redoublements ou de réorientations.

Nous nous associons à ces prises de position. Elles doivent avoir des répercussions à la fois sur le politique (en terme de réformes) et sur les mentalités au sein même des universités, où il est urgent de penser et d’appliquer des mesures de démocratisation (propédeutique, flexibilité des passerelles, ...) plutôt que de jeter la pierre au secondaire, aux parents ... ou aux seuls étudiants ! Penser globalement ne doit pas empêcher l’université d’agir localement, c’est-à-dire chez elle d’abord.